

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, lundi 12 mars 2018

TOURISME

ARCHE Agglo, territoire d'excellence pleine nature

ARCHE Agglo est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'excellence pleine nature Auvergne Rhône-Alpes ». La Région reconnaît ce territoire bi-départemental comme pilote et assure un soutien financier aux projets axés sur le développement des activités de pleine nature.

Consolider les atouts sport nature

Dans l'objectif de conforter et de consolider les actions déjà engagées, ARCHE Agglo a candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt «Territoires d'excellence pleine nature».

Ces atouts sport-nature sont mis en avant dans le schéma de développement touristique :

- L'événement l'Ardéchoise
- « Le Félicien », hôtel dédié à l'accueil des cyclos
- Deux espaces VTT labellisés « Pays de Saint Félicien » et « Drôme des Collines »
- Un territoire labellisé Cycloport (cyclotourisme) sur l'Ex-Pays de Saint Félicien
- La Viarhônga et ses déclinaisons
- La Grande Traversée VTT de l'Ardèche
- Domaine Enduro VTT entre La Louvesc et St Félicien
- Location de vélo à assistance électrique

Un soutien financier

Lauréate, ARCHE Agglo rejoint le cercle des territoires d'excellence pleine nature avec une vingtaine d'autres territoires d'Auvergne Rhône-Alpes. La Communauté d'agglomération va bénéficier à la fois d'une reconnaissance régionale comme territoire pilote, et d'un soutien financier aux projets axés sur le développement des activités de pleine nature.

Les acteurs privés et publics pourront bénéficier de cet accompagnement financier sous réserve que les projets s'intègrent dans la stratégie autour des activités de pleine nature.

Des axes de développement

C'est une belle reconnaissance pour ce territoire qui vient de dévoiler sa nouvelle marque de destination « Ardeche Hermitage », dont l'objectif est le développement d'une destination touristique d'excellence autour des valeurs fortes du territoire : l'oéno-gastronomie, le vélo et le Rhône.

Dans le cadre de cette reconnaissance, le territoire doit s'organiser, mobiliser les acteurs afin de définir une stratégie de développement sur les activités pleine nature. Une attention particulière sera portée sur la thématique vélo.

Les axes de développement pressentis :

- Développement et coordination des activités de pleine nature
- Zoom sur le développement de la pratique du vélo sous toutes ses formes. Développement d'une filière économique du vélo (attirer des entreprises autour de ce potentiel d'activités) afin de créer un effet levier sur le développement économique du territoire.
- Actions marketing, promotion, communication